

Chers parents,

A la suite du discours du Premier Ministre le 28 mai 2020, la nouvelle équipe municipale et l'équipe enseignante organisent la réouverture de l'école.

Ceci est une information générale, le détail vous sera communiqué au plus vite, selon l'organisation d'accueil des différents niveaux de l'équipe pédagogique.

L'organisation proposée pour cette réouverture a été mise en œuvre dans le strict respect du protocole sanitaire instruit en amont par le ministère de l'éducation nationale.

En concertation avec la Directrice de l'école et les représentants de parents d'élèves, la municipalité a fait le choix de reporter la date de rentrée scolaire au lundi 8 juin 2020 afin de prendre toutes les précautions nécessaires et assurer la meilleure organisation.

En effet, il est indispensable que cette rentrée ait lieu dans les meilleures conditions possibles pour tous, surtout pour les enfants.

Cette rentrée se fera en alternance, par groupe, la constitution de ces groupes **est décidée par la Directrice**.

Les enfants des personnels prioritaires (soignants, gendarmes, pompiers, enseignants, personnel des écoles...) seront accueillis en priorité.

Nous vous remercions pour votre compréhension en cette période de déconfinement.

Reprise de l'école

Les enseignants et le personnel seront de retour en classe dès lundi 8 juin 2020 pour accueillir au maximum 25 élèves divisés sur 3 classes, Le nombre d'élève maximal par classe a été défini selon la configuration et la taille des locaux de chaque classe et diffère selon ces mêmes critères.

Les élèves, seront accueillis **par alternance selon un planning journalier établi par la Directrice Mme Durand qui vous sera communiqué au plus vite**.

Les élèves de la moyenne section de maternelle au CM2 seront accueillis.

Afin de respecter les distanciations physiques, les horaires d'accueil seront échelonnés selon un planning précisé au plus vite.

En revanche, les élèves de la petite section de maternelle ne pourront pas être accueillis.

Le bus scolaire pour les enfants du hameau est supprimé.

La continuité pédagogique perdurera bien sûr pour ceux qui restent à la maison.

Les repas

Les déjeuners seront fournis par les parents (repas froids).

Pendant la journée, le personnel communal procédera à une désinfection régulière afin d'assurer une hygiène stricte de tous les locaux

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire reprendra matin et soir uniquement au bourg (lundi, mardi, jeudi et vendredi) dans des conditions minimales pour l'effectif (15 enfants maximum) et pour les activités (jeux individuels uniquement).

Les goûters des enfants seront fournis par les parents.

Les parents habitants le hameau seront dans l'obligation de venir chercher leurs enfants au bourg.

Les parents ou accompagnants ne seront pas autorisés à entrer dans les locaux.

L'accueil Périscolaire pour le mercredi n'est pas prévu.

Le rôle des parents

Pour réussir cette rentrée un peu particulière, nous comptons sur vous pour préparer votre enfant à de nouvelles modalités, discuter régulièrement avec lui et le rassurer.

Avant de partir pour l'école, vous devrez prendre la température de votre enfant. Si celle-ci dépasse 37°8, il ne pourra pas être accueilli. Merci d'en informer l'école.

Votre enfant apportera son cartable et sa trousse complète. Vous pouvez prévoir une petite bouteille d'eau étiquetée à son nom, un repas froid, un goûter individuel si votre enfant reste au périscolaire du soir, un ou plusieurs paquets de mouchoirs.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc...), celui-ci sera immédiatement isolé avec un

masque pédiatrique dans une pièce dédiée et sous surveillance d'un adulte, dans l'attente de son retour à domicile ou sa prise en charge médicale.

Les classes sont réorganisées pour que les places des élèves soient espacées. Les déplacements en classe devront respecter un sens de circulation qui sera matérialisé.

Il y aura de courtes récréations échelonnées selon les classes, durant lesquels votre enfant devra respecter les mesures barrières et les distances de sécurité (1 m minimum).

Les jeux de ballons et les structures de jeux extérieures seront interdits. Votre enfant pourra apporter s'il le souhaite des petits jeux individuels étiquetés à leur nom (type corde à sauter, rubik's cube,..) qui ne devront en aucun cas être prêtés ou échangés. Les enseignants pourront interdire des jeux ou jouets en cas de non-respect de ces modalités.

Nous avons bien conscience que ces modalités peuvent être anxiogènes pour vos enfants, l'école qu'ils ont quittée le vendredi 13 mars n'est pas l'école qu'ils retrouveront...

Mais c'est en respectant au maximum les gestes barrière et la distanciation qu'il sera possible de les accueillir sans risque pour tous.

Nous comptons donc sur votre aide et votre soutien, comme vous avez pu le faire ces dernières semaines à la maison.

Merci par avance pour votre collaboration.

Le Maire,
Pour l'équipe municipale,